

Québec, le 29 septembre 2017

Monsieur Jean-Marc Fournier  
Leader parlementaire du gouvernement  
Assemblée nationale  
Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires, 1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de l'extrait de pétition déposé lors des travaux de l'Assemblée nationale du 31 mai 2017 par la députée de Sainte-Marie–Saint-Jacques, madame Manon Massé, relativement au financement du Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV).

Tout d'abord, voici quelques éléments de contexte. La Loi sur les appellations réservées et les termes valorisants (LARTV) est entrée en vigueur en 2008. Elle vise à protéger et promouvoir les savoir-faire bioalimentaires québécois, tout en assurant aux consommateurs l'authenticité des produits différenciés qu'ils achètent. Dans cet esprit, la loi permet d'accorder aux produits alimentaires des attestations relatives à leur origine ou à leurs caractéristiques particulières liées à une méthode de production ou à une spécificité.

Le CARTV est l'organisme créé par le gouvernement du Québec en vue de l'application de la LARTV. Sa mission est d'accréditer des organismes de certification, de tenir des consultations afin de conseiller le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation sur la reconnaissance d'appellations ou de termes valorisants et de surveiller l'usage des appellations réservées et des termes valorisants au Québec.

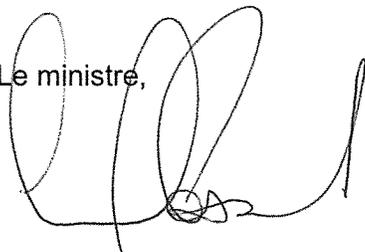
Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) octroie, selon les termes d'une convention de trois ans se terminant en 2019, un financement annuel de 500 000 \$ au CARTV. Or, contrairement à ce qui est indiqué dans l'extrait de pétition, cette somme a été ajustée en 2012. De plus, les frais pour la location des bureaux occupés par le CARTV sont historiquement assumés par le MAPAQ. Ces frais sont évalués à 52 039 \$ par an.

...2

La mission du CARTV est importante pour le gouvernement québécois. C'est pourquoi en collaboration avec la nouvelle présidente-directrice générale, madame Pascale Tremblay, le Ministère évalue présentement les besoins du CARTV.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, mes salutations distinguées.

Le ministre,

A handwritten signature in black ink, consisting of several large, overlapping loops and a final vertical stroke on the right side.

LAURENT LESSARD